

A background collage of various sports silhouettes in shades of gray, including soccer, skiing, basketball, tennis, horse riding, and others.

Master 2 Professionnel

Professions juridiques du sport



2005/2006



Michel Platini

Promotion
Michel Platini

BACynthia

BERTO Yohann

BUETLoïc

BUFFARDThomas

CHAURAY Marie-Pierre

COLLARD Marie

FARCOT Clément

GLANTENAY Robin

JEAN-JACQUES Steeve

KOUAKOU Danh Al Angelo

MARECHAL Adrien

PAULEAU DULIEN Anthony

ROGER Joseph

TIRANT Richard

THOUILLEUX Yves

TRONCHE Alexandre

VALENTE David

Objectifs / Moyens / Débouchés

Master 2 Professionnel Professions juridiques du sport

Raisons d'être de la formation

L'extraordinaire développement du sport, et notamment la dimension économique et sociale qu'il a acquise aujourd'hui, sont à la source de nombre de questions juridiques posées tant pour son organisation que par son fonctionnement.

Les particularités propres à l'activité sportive, ajoutées à son caractère tout autant local et national qu'international (notamment européen) complexifient encore la « lecture » du système. Cela explique le besoin de plus en plus ressenti par les différents acteurs du sport (clubs et fédérations, sportifs, autorités publiques, entreprises, etc.) de juristes spécialisés dans le domaine du sport.

C'est à ce besoin et cette demande qu'entend répondre le Master « les professions juridiques du sport » destiné à former aux nouveaux métiers regroupés sous l'étiquette de « juristes du sport » et qui se situe dans le prolongement des activités de recherche du Laboratoire du Droit du Sport de l'Université de Bourgogne (LDS).

Modalités

La formation se déroule sous la forme, d'une part, de cours dispensés par des universitaires, et d'autre part, de séminaires d'une journée animés par des professionnels spécialisés dans les secteurs concernés (avocats, magistrats, conseils en matière sportive, responsables de clubs professionnels, représentants de différentes institutions et entreprises dans le domaine sportif ...).

L'approche pratique des questions et l'interactivité seront privilégiées notamment grâce à un important support documentaire (dossier ; études de cas ; rédaction de notes et d'actes juridiques).

En outre, pour permettre une bonne connaissance du « milieu sportif », des conférences suivies de débats seront organisées ainsi que des visites sur les lieux des principales institutions sportives en France et à l'étranger.

Débouchés

La formation offre des débouchés dans les secteurs suivants :

Professions libérales :

Avocats, consultants, conseil en gestion de patrimoine, agents de joueurs et de clubs (impresario).

Juristes d'entreprises sportives :

Clubs sportifs professionnels, entreprises d'organisation d'événements sportifs (stade, circuit...), entreprises d'exploitation de droits de retransmission, entreprises d'équipements sportifs.

Juristes au sein des institutions sportives :

Fédérations délégataires et affinitaires, fédérations internationales, ligues professionnelles, CNOSF.

Juristes au sein des collectivités publiques :

Ministère des sports et services déconcentrés, collectivités locales, EPCI, établissements publics en charge d'équipements sportifs, SEM locales d'exploitation d'équipements sportif (station de ski).

2006/2007



Promotion
Guy Forget

BASTURK Faruk
BERTOGLI Jean-François
BETARI Abdelbaki
BUET Loïc
BIGORIE Michael
CHEVALIER Noémi
DECHERF Solange
DELATTRE Jérémie

GAUDOT Séverine
LACOUR Mathieu
REYNAUD Jean-Baptiste
SACHOT Emilie
TA VANPhi Hung
TURPIN Julien
VILAIN Elise

Programme de la formation

La formation comprend des enseignements généraux, des séminaires d'application, ainsi qu'un stage.

Master 2 Professionnel Professions juridiques du sport

UE1 – Droit public du sport / 170 h

- Introduction : le sport saisi par le droit
- Statut et pouvoirs des institutions sportives
- Droit communautaire du sport
- Financement public du sport et agents publics du sport
- Statut juridique des auxiliaires du sport : les entraîneurs, les éducateurs sportifs, les arbitres de jeu et les agents sportifs
- Equipements sportifs
- Droit disciplinaire et répression du dopage
- Contentieux sportif : justice sportive interne, conciliation, arbitrage des litiges (Tribunal Arbitral du Sport)

UE2 – Droit privé du sport / 164h

- Statut juridique du sportif : sportif de haut niveau et contrat de travail
- Statut juridique des clubs sportifs : association sportive, société sportive
- Fiscalité du sport
- Financement privé du sport
- Conditions d'accès aux compétitions
- Responsabilité civile et pénale des organisateurs de compétitions, des clubs et des athlètes
- Assurances
- Droit commercial du sport : droits de diffusion des événements sportifs

UE3 – Exposé individuel

Les étudiants auront à exposer sous la forme orale des sujets d'actualité en droit du sport, tirés notamment d'articles de presse

UE4 – Stage

Les étudiants effectueront un ou plusieurs stages de 2 mois minimum dans les organismes ou entreprises de leur choix, sous direction conjointe d'un professionnel et d'un universitaire.

Le ou les stages feront l'objet d'un mémoire de fin de stage soutenu devant un jury composé d'universitaires et de professionnels.

A large group of approximately 15 people, including Roxana Maracineanu and her students, are posed in front of a trophy case. Roxana is seated in the front row, second from the left, wearing a dark jacket and a striped scarf. The trophy case behind them is filled with various awards and trophies. The setting appears to be an indoor sports facility or a hall.

Promotion

DI MARCO Grégory

GUICHARD Pierre

LEFEBVRE Géraldine

NATTER Gwénaëlle

SMANIOTTO Claire

WEYGAND Mathieu

le journal de Saône et Loire

Saône-et-Loire

Actualités

PROFESSIONS JURIDIQUES DU SPORT

Roxana Maracineanu marraine du master à Mâcon

Roxana Maracineanu succède à Michel Platini et à Guy Forget en devenant la 3^e marraine du master II « Professions juridiques du sport ».

Roxana Maracineanu, ancienne championne du monde de natation du 200 mètres du 1988 au plus vite championne olympique en 2000 dans la même épreuve, est devenue le 7^e mars du master II « Professions juridiques du sport ». A l'initiative de Grand Voisin, président de la Communauté d'agglomération de Mâcon-Vaux de Saône (CAMVAL), la championne, sollicitée pour remplir ce rôle (entrevue de Charles Fortier, président du directoire du Laboratoire du Droit du Sport), lui-même ancien joueur de haut niveau, a décidé de faire partager son expérience en permettant ce master.

Elle succède donc à Michel Platini et à Guy Forget. En son absence d'actualité, elle ne peut pas se rendre à cette occasion, étant restée en Australie. Après sa carrière sportive, Roxana a travaillé pendant quatre ans chez « Vyr » qui est devenue une entreprise de la nationalité française. Elle a travaillé également comme correspondante à l'étranger pour la télévision. Elle a travaillé aussi pour l'entreprise Vision Média lors de l'équipe de France de football. Elle a expliqué que pour travailler en travail agricole au ca-

En toute simplicité et en toute modestie, Roxana Maracineanu a répondu aux questions des étudiants et représentants d'associations sportives, sous l'œil attentif de Charles Fortier, Grand Voisin et Grand Sénat

rière qui a duré 15 ans, a eu du mal de faire. Elle espère partager ses conseils qui ne connaissent pas vraiment le milieu. Elle a travaillé du temps pour effectuer et pour faire son travail qui me conviendrait.

C'est pourquoi Roxana Maracineanu insistait absolument à participer à cette conférence organisée par la CAMVAL, peut-être à la suite Pierre Vaux de Saône et Loire, car c'est en forme du futur à l'avenir du milieu sportif ».

Le master II « Professions juridiques du sport » est une diplôme professionnel de haut niveau placé sous la responsabilité de Grand Voisin, professeur à l'Université de Bourgogne et directeur du Laboratoire du Droit du Sport. Il complète depuis cette année la formation préparatoire à Mâcon et alternance placée sous la compétence de la CAMVAL.

L'objet de ce master est d'apporter aux étudiants de plus en plus résistent par les différents acteurs du droit dans le domaine du droit du sport. Car de plus en plus de sports ont été et les besoins d'actualité de cette spécialité pour être représentés. Mais également les institutions sportives, comme les fédérations, pour assurer la gestion et les missions qui leur sont confiées.

André Melin

Programme de la formation

Les plus

Le Master est étroitement associé aux travaux du Laboratoire de Droit du Sport (composante du Centre de Recherche en Droit Public Economique).

A ce titre il bénéficie des partenariats du LDS avec les différentes institutions et entreprises dans le domaine sportif (grandes fédérations sportives nationales et internationales ; clubs professionnels ; cabinets d'avocats et de conseils en matière sportive ; entreprises de manifestations sportives, etc.).

Les étudiants du master auront un accès privilégié pour la pratique des activités physiques et sportives de leur choix à Mâcon.

Conditions d'accueil :

Le Master 2 se déroule à l'IUFM, 9 rue de Flacé à Macon (71)

Les étudiants disposent d'une salle informatique équipée de 12 micro-ordinateurs, d'un accès Internet haut débit, d'une bibliothèque et de salles pour le travail en groupe.

Modalités d'examen :

Les divers enseignements sont sanctionnés par des épreuves écrites ou orales organisées durant le premier semestre.

Deux sessions d'examen sont prévues :

Première session qui comprend :

- 2 épreuves écrites (UE1 + UE2) et un grand oral en avril (à l'issue des enseignements UE1 et UE2)
- 1 examen en septembre sanctionnant le stage (note d'intégration dans l'entreprise + soutenance du rapport de stage).

Deuxième session de rattrapage

en septembre avec une épreuve orale pour l'UE1 et/ou l'UE2 ; et/ou une nouvelle soutenance de rapport de stage

- 2 épreuves écrites de 4 heures, notées chacune sur 20, portant sur un sujet pratique regroupant les matières de droit public du sport d'une part, et de droit privé du sport d'autre part.
- 1 épreuve orale notée sur 20 portant sur un sujet d'actualité en droit du sport, présenté après une préparation d'une heure, pendant 30 minutes devant un jury.
- 1 note sur 20 sanctionnant la participation des étudiants aux dossiers de recherche qu'ils sont amenés à établir durant le semestre

Stage

- 1 note sur 20 sanctionnant les aptitudes de l'étudiant durant le même stage
- 1 note sur 20 sanctionnant le rapport et la soutenance de stage établi par l'étudiant.

Calendrier prévisionnel

- Retrait des dossiers de candidature
Retrait sur le site : www.u-bourgogne.fr
- Procédure de sélection
Fin juin date limite de dépôt des dossiers
Début juillet : examen des dossiers, entretien et sélection des candidats
- Enseignements généraux et séminaires ; épreuves écrites et sélection des candidats D'octobre à avril
- Stage(s) d'une durée de 2 mois minimum Mai à août
- Présentation et soutenance du rapport de stage Septembre
- Délibérations du jury, proclamation des résultats et bilan Fin septembre

Conditions d'admission

Le Master 2 est accessible aux titulaires d'une 1ère année de Master en droit (public ou privé), AES ou d'autres formations françaises ou étrangères, ainsi qu'à toutes personnes justifiant de titres universitaires ou d'acquis professionnels équivalents.

L'admission est prononcée après sélection sur dossier et entretien éventuel avec un jury.

2008/2009



Eric Carrière

Promotion Eric Carrière

BARDAUD Thierry
BEAUMUNIER Adeline
BENOIT Clément
BIENAIME Paul
BONNAC Charles
BRUGIERE Mathieu
CHEVIGNY Audrey
CLEMENT François
DEFOSSEZ Isabelle

DUVAL Sophie
GEORGES Olivier
LE CORRE Sylvain
REBE Nathalie
ROUDAUT-BOURDET Aude
SALADIN Philippe
SANDRIN Delphine
TILLEAU Guillaume
VERSIGLIA Silvia

Cours fondamentaux / séminaires

Master 2 Professionnel Professions juridiques du sport

Droit public du sport

Gérald SIMON

Professeur de droit public, directeur du diplôme,
directeur du LDS- Dijon
Introduction au droit du sport ; Les institutions sportives

Philippe ICARD

Maître de conférences en droit public, membre du LDS- Dijon
Le droit communautaire du sport

Cécile CHAUSSARD

Maître de Conférences en droit public, membre du LDS- Dijon
Le pouvoir disciplinaire des fédérations ; la justice sportive

Philippe JUEN

Maître de Conférences en droit public, membre du LDS- Dijon
Les équipements sportifs

Jean-François ROULOT

Maître de Conférences en droit public
Exemple d'une ligue professionnelle

Droit privé du sport

David JACOTOT

Maître de conférences en droit privé, membre du LDS- Dijon
Le contrat de travail du sportif ; la responsabilité civile des sportifs ; les agents sportifs

Vincent THOMAS

Maître de conférences en droit privé, membre du LDS- Dijon
Le statut juridique des clubs sportifs ; le financement des clubs sportifs ; l'accès aux compétitions

Christophe de la MARDIÈRE

Professeur de droit public, membre du LDS- Dijon
La fiscalité du sport

Séminaires

Thierry CHIRON

Avocat au barreau de Dijon, membre associé du LDS
Création d'un club professionnel ; le procès en matière de dopage

Jean-Claude DECOMBARD

Expert-comptable / SOGEREX, membre associé du LDS
Activité comptable d'un club Sportif

Emmanuel DESPLATS

Directeur administratif et juridique club de Sochaux
Gestion administrative et juridique d'un club

Alexandre DURAND

Groupe sport.fr : rédacteur en chef
de l'officiel juridique du sport
La concurrence en droit du sport

Sabine FOUCHER

Responsable du sport professionnel au ministère des sports
Statuts et pouvoirs des institutions sportives

Olivier GEORGES

Juriste à Mondial assistance
Droit des assurances et sport

Cécile HUET

Juriste à la LFP, membre associé du LDS
Paris sportifs

Denis MARTIN

Service juridique de la Commission européenne
La libre circulation des sportifs

Loïc MORIN

Responsable juridique à la Ligue de football professionnel
Activité juridique d'une ligue professionnelle

Patricia MOYERSOEN

Avocate au Barreau de Paris, spécialisée en droit du sport
Les pratiques contractuelles individuelles

Laurent PLATINI

Team Lagardère, membre du LDS- Dijon
les contrats d'exploitation de droits TV et de droits marketing

Denis PROVOST

Avocat chez FIDAL
Le rôle de la DNCG

2009/2010



Promotion
Véronique
Pecqueux-Rolland

BENAHMED Walid
BLONDEAU Josselin
BOURREAU Pauline
CAMARA Mory bengaly
CHAOUCH Lila
DELZANT Camille

MAROLLEAU Lucie
MARRASE Arnaud
MARTIN Claire
MENIGOZ Amandine
TREHIOU Erwan

2010/2011



David Douillet

Promotion David Douillet

BERNARD Joachim

BOTALLA-BATTISTANA Renaud

BOUILLET Alexandre

BREUIL Philippe

CORITON Lucie

DE OLIVEIRA AZEVEDO Philippe

DE ROBILLARD Alice

DONADONI Jonathan

DOUAY Grégory

ESPAZA Antoine

HANSSENS Jennifer

HUCHET Julie

KIM Yongsup

KLEMISCH Laetitia

PILLON Régis

POINTET Anne Sophie

PYCKE Jonathan

THEVENIN François

2011/2012



Alain Calmat

Promotion
Alain Calmat

ACHARD Bastien

ANEX Clément

BOURGIER Noémie

BOUSSENDORFFER Florent

DARMON Benjamin

DELEMARLE Julien

DENUZILLER Camille

HABBOUCHE Julien

JUGNIOT Virginie

LAMBERT Julia

LE BRUSCQ Kévin

MAGDI Daniel

MENOURY Kelly

MONTEJO Marine

PILLON Régis

ODOYER Philippe

KIM Yongsup

VANESCHE Amélie

Contacts

Directeur du diplôme

Gérald SIMON

Professeur de droit public,
directeur du LDS

Scolarité

Armelle GUTMANN

Bureau 204

Faculté de droit et de science politique

4 bd Gabriel

21000 Dijon

tél. : 03 80 39 53 89

Fax. : 03 80 39 39 11

Armelle.gutmann@u-bourgogne.fr

Site Internet

www.laboratoire-droit-sport.fr

